



À l'intention des maitres associé-es,

Les 20 et 22 mars prochains, les stagiaires dans le domaine de l'éducation de l'UQAM seront en grève. D'abord, l'ADEESE sera en grève le 20 mars pour faire pression sur le CA de l'UQAM afin qu'il prenne position en faveur de la rémunération des stages. Ensuite le 22 mars en appui aux étudiante.es sages-femmes. Ces grèves s'inscrivent dans un mouvement féministe qui revendique que le travail souvent trop dévalorisé des métiers « traditionnellement féminins » soit enfin reconnu. Pourquoi le travail fait dans les écoles vaut-il moins que celui fait dans le cadre d'autres métiers ? Le temps investi à former le citoyen de demain ne devrait pas être sous-estimé. La reconnaissance de ce travail commence dès les stages, il n'est pas normal que les seuls stages non rémunérés soient justement ceux qui mènent aux emplois majoritairement occupés par des femmes : enseignantes, professionnelles de la carriéologie, éducatrices à l'enfance, infirmières, travailleuses sociales, etc. On ne juge pas le travail qui y est fait comme étant professionnel, alors que c'est le cas pour les autres formations collégiales ou universitaires. Le mépris envers la profession en éducation a suffisamment duré, il est temps que les heures et le dévouement soient reconnus pour l'ensemble des emplois qui sont surtout tirés du domaine du « care ».

Pour une troisième session consécutive, au Québec, les stagiaires ne se présenteront pas dans leur milieu de stage afin de réclamer que les heures de travail qu'elles et ils y accomplissent soient rémunérées. Comme vous, il n'y a pas si longtemps, qui vous êtes échiné-es pour obtenir votre diplôme, les stagiaires cumulent les heures de présence en classe, les heures de planification, les heures d'études, les heures de travail domestique auxquelles s'ajoutent parfois, lorsque c'est possible quoique fortement déconseillé, les heures de travail salarié. Au bout de la formation, elles et ils auront épuisé leurs économies et accumulé les dettes. Les sacrifices qu'exigent les stages en cours de formation sont un danger réel pour la santé mentale et physique des stagiaires.

Revendiquer un salaire pour l'ensemble des stagiaires, c'est court-circuiter la logique de hiérarchisation des métiers, professions et niveaux d'études.

Les 20 et 22 mars, nous tenons à rappeler que l'exploitation n'est pas une vocation et nous vous invitons à être solidaires de vos futur-es collègues.

Les étudiantes et les étudiants de la faculté d'éducation,  
de l'Université du Québec à Montréal.